

AVIS DE PUBLICATION DU RÈGLEMENT 1530-E

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire tenue le 19 mars 2024, le Conseil a adopté le Règlement 1530-E décrétant un emprunt de 250 000 \$ pour des services professionnels en lien avec l'élaboration de plans et devis pour la construction d'une zone ados.

Ce règlement a reçu l'approbation légale par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le 16 mai 2024, à l'exclusion du premier « Attendu que » du règlement.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication conformément à la loi.

Ce règlement peut être consulté par toute personne intéressée, au bureau de la soussignée, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie et cela durant les heures habituelles de bureau.

Donné à La Prairie, ce 29 mai 2024.



M^e Karine Patton, avocate
Greffière et directrice du Service du greffe
et des affaires juridiques